

Checklist cloture comptable OHADA

47 points de controle pour reussir votre cloture annuelle

SYSCOHADA Revise (AUDCIF 2017) - 17 pays OHADA

A propos de ce guide

Cette checklist regroupe les 47 points de controle indispensables pour reussir votre cloture comptable annuelle sous le referentiel SYSCOHADA Revise. Elle est structuree en 8 sections couvrant l'integralite du processus, de la preparation aux etats financiers normalises OHADA.

Public vise :

- Experts-comptables et collaborateurs de cabinets en zone OHADA
- DAF et controleurs de gestion en PME et ETI africaines
- Createurs d'entreprise et entrepreneurs en phase de cloture annuelle

Priorisation :

- **P0 = Bloquant (sans ce point, la cloture est invalide ou risquee)**
- **P1 = Important (recommande pour une cloture de qualite)**
- **P2 = Conseille (perfectionnement, conformite avancee)**

Reference normative :

AUDCIF (Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et a l'Information Financiere) adopte le 26 janvier 2017 par le Conseil des Ministres OHADA, en vigueur depuis le 1er janvier 2018. Source officielle : <https://www.ohada.org/>

1. Préparation et planification

Avant de démarrer les travaux de clôture, il est essentiel de poser le cadre et d'organiser la collecte des informations.

1. Fixer un calendrier de clôture détaillé

P0

Établir un rétro-planning avec dates butoirs par poste (stocks, factures à recevoir, paie, IS, états financiers). Inclure les délais OHADA : DSF à déposer au plus tard 4 mois après la clôture (sauf prolongation).

Reference : AUDCIF art. 23

2. Communiquer le calendrier aux équipes opérationnelles

P1

Achats, ventes, RH, banque doivent connaître les dates de cut-off pour leurs justificatifs. Diffusion par email + relances 7 jours avant chaque deadline.

3. Sauvegarder la base comptable

P0

Backup complet avant tout travail de clôture (BDD, archives, pièces justificatives). Restauration testée. Conservation minimale 10 ans (AUDCIF).

Reference : AUDCIF art. 24

4. Identifier les nouvelles règles fiscales et comptables

P1

Vérifier les modifications de l'année (taux d'IS, taxes spécifiques pays, évolutions AUDCIF, jurisprudence). Documenter les impacts attendus.

5. Vérifier la conformité du plan comptable

P1

S'assurer que le plan comptable de l'entreprise est aligné avec le SYSCOHADA Révisé. Migrer les comptes legacy SYSCOA ! SYSCOHADA Révisé si pas encore fait.

Reference : SYSCOHADA Révisé classes 1-9

2. Régularisations comptables

Les écritures de régularisation alignent la comptabilité avec la réalité économique de l'exercice (principe d'indépendance des exercices, AUDCIF art. 14).

6. Comptabiliser les charges constatées d'avance (476)

P0

Loyers, abonnements, assurances payés en N mais couvrant N+1. Calcul prorata temporis. Vérifier les contrats > 1 an.

Reference : AUDCIF art. 14

7. Comptabiliser les produits constatés d'avance (477)

P0

Loyers, abonnements perçus en N mais couvrant N+1. Important pour les SaaS (annuels) et bailleurs.

Reference : AUDCIF art. 14

8. Charges à payer (factures non parvenues - 408)

P0

Marchandises et services reçus en N, factures attendues N+1. Provisionner sur estimation. Listing factures attendues > 30 jours après réception.

Reference : AUDCIF art. 14

9. Produits à recevoir (clients - 418)

P0

Travaux/services rendus en N, factures à émettre N+1. Comptabiliser le CA acquis. Penser aux contrats de prestation à cheval sur l'exercice.

Reference : AUDCIF art. 14

10. Régularisation intérêts courus non échus

P1

Emprunts et placements : calculer les intérêts dus prorata temporis (compte 166 / 506). Souvent oublié sur les emprunts In Fine.

11. Provisions pour congés payés et 13ème mois

P0

Droits acquis par les salariés au 31/12. Calcul : (nb jours acquis x salaire moyen / 30) + charges sociales. Compte 428.

Reference : AUDCIF + Code du travail local

12. Stocks de fournitures non stockables

P2

Eau, électricité, gaz consommés mais non facturés en N : provisionner sur historique du dernier trimestre.

13. Frais de personnel courant non échus

P1

Primes, bonus, commissions dues au 31/12 mais payées en N+1. Provisionner si critères atteints en N.

14. Frais bancaires du dernier trimestre

P2

Souvent prélevés en N+1 sur des opérations N. Listing exhaustif et provision.

15. Écarts de conversion en devises (478/479)

P1

Réévaluer les créances et dettes en devises au cours de clôture. Différences = écarts de conversion (actif/passif).

Vigilance sur le XOF/EUR : parité fixe 655.957 = pas d'écart.

Reference : AUDCIF + IAS 21

3. Stocks et inventaire

L'inventaire physique annuel est obligatoire (AUDCIF art. 19). Il valide la valorisation des stocks et déclenche les dépréciations.

16. Inventaire physique exhaustif

P0

Comptage physique au 31/12 (ou cut-off date). Sondage croisé en double comptage. Documenter les écarts vs comptabilité.

Reference : AUDCIF art. 19

17. Valorisation des stocks au coût d'achat ou production

P0

CMP (Coût Moyen Pondéré) ou FIFO. PEPS = First-in, First-out autorisé. LIFO INTERDIT en SYSCOHADA.

Reference : SYSCOHADA Révisé art. 36

18. Dépréciation des stocks obsolètes

P1

Identification des slow-movers et obsolètes (> 12 mois sans mouvement). Dépréciation à la valeur nette de réalisation.

Compte 39x.

Reference : AUDCIF + IAS 2

19. Variation de stocks comptabilisée

P0

Stock final - Stock initial = Variation. Comptes 603x (charges) et 736x (produits). Impact direct sur le résultat.

20. Marchandises en transit

P1

Marchandises commandées et facturées non encore réceptionnées physiquement : compte 381. Vérifier le transfert de propriété (Incoterms).

4. Immobilisations

Les immobilisations doivent être inventoriées, amorties et dépréciées correctement.

21. Inventaire physique des immobilisations

P0

Recouplement avec le fichier des immobilisations. Identifier les cessions, mises au rebut, vols. Plaques d'identification à jour.

Reference : AUDCIF art. 19

22. Calcul des dotations aux amortissements

P0

Linéaire ou dégressif (selon politique). Durée d'usage SYSCOHADA : bâtiments 20-40 ans, matériel 3-10 ans, véhicules 4-5 ans, IT 3-5 ans. Compte 28x.

Reference : SYSCOHADA Révisé

23. Test de dépréciation (impairment)

P1

Comparer valeur comptable nette vs valeur recouvrable (max entre valeur d'usage et juste valeur). Dépréciation si VCN > Vrecouvrable. Compte 29x.

Reference : AUDCIF + IAS 36

24. Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations

P0

Sortie de l'immobilisation : VNC en débit 81, prix de cession en crédit 822. PV/MV = différence (classe 8 HAO).

Reference : SYSCOHADA HAO classe 8

25. Immobilisations en cours et acomptes

P1

Suivi des avances versées sur immobilisations (251/252). Transfert en immo principale lors de la mise en service.

5. Tiers, créances et provisions

Validation des soldes clients/fournisseurs et appréciation des risques de non-recouvrement.

26. Circularisation clients

P1

Demande de confirmation de solde à 10-20 clients principaux (> X% du CA). Pour les CAC : circularisation obligatoire sur échantillon statistique.

Reference : NEP-ISA 505

27. Circularisation fournisseurs

P1

Demande de confirmation aux 10-20 fournisseurs principaux. Réconciliation avec les comptes 401.

Reference : NEP-ISA 505

28. Aging créances clients

P0

Buckets 0-30j, 31-60j, 61-90j, 91-120j, 120+j. Identification des créances douteuses (> 90j sans mouvement).

29. Dépréciation des créances clients

P0

Méthode statistique (% par bucket) ou nominative (par dossier). Compte 491. Reprise sur encaissement N+1.

Reference : AUDCIF

30. Pertes sur créances irrécouvrables

P1

Créances définitivement perdues (procédure collective, débiteur introuvable, prescription) : compte 678. Conserver les preuves de tentative de recouvrement.

31. Provisions pour litiges

P0

Procès en cours avec risque de condamnation : provision selon probabilité. Estimation conseil juridique. Compte 191.

Reference : AUDCIF + IAS 37

32. Provisions pour garanties données aux clients

P1

Pour entreprises vendant des produits sous garantie : provisionner sur base historique de coût de garantie. Compte 192.

33. Provisions pour pensions et retraites

P2

Engagements pré-retraite et indemnités fin de carrière. Calcul actuariel pour les groupes. Compte 197.

Reference : AUDCIF + IAS 19

6. Trésorerie et financement

Réconciliation bancaire complète et validation des soldes de trésorerie.

34. Rapprochement bancaire au 31/12

P0

Rapprochement de tous les comptes bancaires avec les relevés. Identifier et expliquer les écarts. Lettres de banque (confirmations) demandées.

Reference : AUDCIF art. 19

35. Inventaire de la caisse

P0

Comptage espèces à la date de clôture. PV de caisse signé. Rapprochement avec le journal de caisse (compte 541).

36. Effets à recevoir et à payer

P1

Inventaire des traites en portefeuille (511, 512), à l'encaissement (514), escomptées (513). Effets fournisseurs en compte 402.

37. Vérification des emprunts en cours

P1

Tableaux d'amortissement à jour. Capital restant dû reconstitué. Intérêts courus calculés (compte 166).

38. Lettre des banques (covenants)

P1

Confirmation des engagements hors bilan, lignes de crédit non utilisées, garanties données. Important pour la note 9 (engagements hors bilan).

7. Fiscal, social et déclaratif

Établissement des déclarations annuelles et vérification de la conformité fiscale.

39. TVA annuelle / déclaration récapitulative

P0

Réconciliation TVA collectée (44571) vs TVA déductible (4452-4455). Calcul du solde dû / crédit à reporter (4457/4458). Concordance avec déclarations mensuelles.

Reference : Code général des impôts local

40. Calcul de l'impôt sur les bénéfices (IS)

P0

Résultat fiscal = Résultat comptable + Réintégrations - Déductions. Taux IS variable selon pays (25-30% zone OHADA). IS minimum/forfait si applicable. Compte 891.

Reference : Code général des impôts local

41. Déclaration sociale annuelle

P0

État récapitulatif des salaires et charges sociales. Concordance avec DAS-1 (taxe d'apprentissage), DAS-2 (honoraires versés), DASN équivalent local.

42. Liasse fiscale OHADA / DSF

P0

Déclaration Statistique et Fiscale OHADA en 4 jeux (bilan, compte de résultat, TAFIRE, notes annexes). Dépôt au plus tard 4 mois après la clôture.

Reference : AUDCIF art. 23

8. États financiers SYSCOHADA

Établissement des états financiers normalisés et contrôle de cohérence finale.

43. Bilan SYSCOHADA

P0

Établir le bilan en respectant les rubriques SYSCOHADA (Système Normal ou Allégé selon CA). Total actif = Total passif. Comparatif N-1 obligatoire.

Reference : AUDCIF + format normalisé

44. Compte de résultat SYSCOHADA

P0

Présentation par soldes intermédiaires : Marge brute ! Valeur ajoutée ! EBE ! Résultat
! Résultat HAO ! Résultat net.

Reference : AUDCIF + format normalisé

45. TAFIRE (Tableau Financier des Ressources et Emplois)

P0

Spécificité SYSCOHADA. Équivalent du tableau de flux de trésorerie + variation du fonds de roulement + variation du BFR.

Reference : AUDCIF chap. 6

46. Notes annexes au bilan et compte de résultat

P1

Note 3 (immobilisations), Note 4 (provisions), Note 5 (créances), Note 6 (dettes), Note 9 (engagements), Note 14 (effectifs), etc. 36 notes possibles.

Reference : AUDCIF chap. 6

47. Approbation des comptes par l'AGO

P0

Convocation de l'AGO dans les 6 mois suivant la clôture (sauf prolongation). PV signé. Affectation du résultat (réserve légale 10% mini, dividendes, RAN).

Reference : AUSCGIE OHADA

Et la suite ?

CassKai automatise les 47 points de cette checklist

CassKai : la plateforme de comptabilite franco-africaine

CassKai est un logiciel SaaS de gestion comptable conçu pour les PME et cabinets en France et en Afrique francophone. Notre particularité : nous supportons nativement 4 normes comptables — PCG, SYSCOHADA Revise, IFRS et SCF (Algerie) — dans 20+ pays.

Pour votre cloture comptable OHADA, CassKai automatise :

- Le rapprochement bancaire en temps reel via Bridge (200+ banques)
- La generation des regularisations (charges/produits constatés d'avance, factures non parvenues)
- Le calcul des dotations aux amortissements selon les durees SYSCOHADA
- Les controles inter-feuillets bloquants sur la DSF
- L'export DSF complet en 1 clic (4 jeux : Bilan, CR, TAFIRE, Notes annexes)
- L'aging clients automatique avec dans 5 buckets (0-30/31-60/61-90/91-120/120+)
- La provisions sur creances douteuses selon votre methodologie
- Le calcul de l'impot sur les benefices selon le taux local

Essayez gratuitement 30 jours, sans carte bancaire :

<https://casskai.app>

Editeur de ce guide

Noutche Conseil SAS - SIREN 909 672 685
contact@casskai.app - <https://casskai.app>

Ce guide est distribue gratuitement a usage personnel et professionnel. Reproduction et diffusion autorisees a condition de citer la source et de ne pas modifier le contenu.